



BUDGET 2019

Revenus	2018	2019
Fonctionnement		
Taxes	1 885 808 \$	1 967 978 \$
Compensation tenant lieu de taxes	22 643 \$	23 064 \$
Transferts	50 058 \$	41 905 \$
Services rendus	50 750 \$	50 850 \$
Imposition de droits	49 000 \$	57 400 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$	5 000 \$
Autres revenus d'intérêts	5 000 \$	5 000 \$
Autres revenus	28 798 \$	26 966 \$
	2 097 057 \$	2 178 163 \$
Charges		
Administration générale	514 932 \$	528 606 \$
Sécurité publique	377 910 \$	392 944 \$
Transport	368 725 \$	372 700 \$
Hygiène du milieu	248 383 \$	291 014 \$
Aménagement, urbanisme et développement	263 280 \$	274 133 \$
Loisir et culture	264 251 \$	255 315 \$
Frais de financement	62 688 \$	54 460 \$
Conciliation à des fins fiscales		
Remboursement ? dette à long terme	194 299 \$	224 597 \$
Affectations	(197 411) \$	(215 606) \$
	2 097 057 \$	2 178 163 \$

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, que lors d'une séance ordinaire tenue le 19 novembre 2018, le Conseil a adopté par voie de résolution le règlement numéro 16-125-4 modifiant le règlement de zonage 16-125.

Le règlement numéro 16-125-4 vient réviser les normes portant sur les bâtiments accessoires, la plantation d'arbres et les aires de stationnement.

La MRC de Beauharnois-Salaberry a délivré un certificat de conformité à ce règlement en concordance au schéma d'aménagement révisé en date du 29 novembre 2018.

Le règlement est entré en vigueur à cette date et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de la municipalité situé au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture, à savoir de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45, du lundi au jeudi, et de 8 h à 12 h le vendredi.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 11^e jour de janvier 2019.

Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

PROJETS	Coûts estimés	Modes de financement prévus
Réaménagement de l'église – Phase 2 et éclairage	75 000 \$	Activité d'investissement
Aménagement des parcs	180 000 \$	Règlement d'emprunt
Borne électrique	15 000 \$	Activité d'investissement
Prolongement de la rue Des Domaines	150 000 \$	Règlement d'emprunt
Travaux de pavage	950 000 \$	Règlement d'emprunt
Projet d'éclairage rue Principale	50 000 \$	Subvention FDR et activité d'investissement
Ajout d'une nouvelle station de pompage	200 000 \$	Règlement d'emprunt
Travaux à la station de pompage	100 000 \$	TECQ
SOUS TOTAL 2019	1 720 000 \$	
Luminaires (50 unités)	125 000 \$	Règlement d'emprunt
Stationnement et aménagement / Parc-école	500 000 \$	Règlement d'emprunt
Réaménagement du 3 ^e étage	350 000 \$	Activité d'investissement
Accès rue Du Pont et via Quartier Sainte-Marie	350 000 \$	Règlement d'emprunt
SOUS TOTAL 2020	1 325 000 \$	
Luminaires (50 unités)	125 000 \$	Règlement d'emprunt
Pont-passerelle et pôle communautaire	800 000 \$	Règlement d'emprunt
SOUS TOTAL 2021	925 000 \$	
	3 970 000 \$	